

# Rapport financier 2019

## Compte de résultat

Le budget 2019 s'élève à 1 275 K€, il est en hausse de 257 K€ par rapport à l'an dernier. Cette hausse est principalement liée à :

- la masse salariale qui augmente de 82 K€
- les charges externes en progression de 60K€
- la hausse des dotations aux fonds dédiés pour 100 K€

L'exercice 2019 se solde par un excédent de 1 393 €.

Depuis l'exercice 2013, l'association considère que les cotisations des membres constituent une ressource propre, sauf lorsqu'elles sont consommées pour une action précise.

Arithmétiquement le résultat 2019 correspond :

- |  |         |
|--|---------|
| - Aux cotisations des membres qui ne sont pas consommées : | 1 380 € |
| - Au gain sur la subvention Bayer 2019 :                   | 13 €    |

L'Association a mené ses actions au cours de l'exercice grâce aux subventions allouées, subventions qui s'élèvent à 1 152 K€, dont principalement:

- |                           |        |
|---------------------------|--------|
| - Subvention ARS Réseau : | 502 K€ |
| - Subvention ARS ETP :    | 107 K€ |
| - Subvention ARS PTA :    | 529 K€ |
| - Subvention Bayer :      | 13 K€  |

Ces ressources sont consommées principalement par des charges de personnel, pour 675 K€ représentant 60 % des charges d'exploitation.

Les autres postes sont constitués pour l'essentiel des fournitures d'entretien et de petits équipements, des locations, des honoraires, des indemnités, des prestations dérogatoires, des frais de déplacement, de réception et des frais de formation.

## Bilan

L'actif immobilisé brut s'élève à 118 K€ (dont 42 K€ correspondant aux logiciels et site internet et 50 K€ au matériel de bureau et informatique).

Les créances ne s'élèvent qu'à 12 635 € puisque les subventions ont été versées en totalité sur 2019.

A la clôture de l'exercice, l'Association dispose de 598 K€ de trésorerie. Cette trésorerie est nécessaire au financement des premiers mois d'activité 2020, étant acquis que la plupart des

subventions 2020 sont perçues au-delà du 1<sup>er</sup> avril 2020. La trésorerie connaît au cours de l'année des fluctuations significatives.  
Cette trésorerie est libre, disponible et sécurisée.

Au passif, les fonds associatifs s'élèvent à 62 K€, composés de subventions d'investissement et de réserves.

Les fonds dédiés sont affichés pour 275 K€. Ils concernent essentiellement des subventions allouées en 2017, 2018 et 2019, et dont les actions s'achèveront en 2020.

Enfin, l'Association est redevable de dettes à hauteur de 301 K€, pour lesquelles l'association n'a, bien entendu, aucun retard de paiement. Il s'agit principalement de dettes à caractère social ou fiscal.

Parmi ces dettes figurent également des subventions d'investissements restant à utiliser à hauteur de 46 K€ ainsi que des reversements de subventions à effectuer pour 64 K€. Une partie des subventions d'investissement va être consommée en 2020, puisqu'un déménagement du siège social est prévu.